



## BULLETIN D'INSCRIPTION TRANSPORT SOLIDAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ 90000 BELFORT

QUARTIER : \_\_\_\_\_

VOUS VIVEZ :  SEUL(E)  EN COUPLE  AVEC UN TIERS

### DOCUMENTS A FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- Pièce d'identité :
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois :
- Dernier avis d'imposition :

### PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

LIEN DE PARENTE : \_\_\_\_\_

VOUS ETES INTERESSE PAR : Les courses  Les sorties culturelles

HABITUELLEMENT, DANS QUELS MAGASINS FAITES-VOUS VOS COURSES ?

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE

- Les inscriptions se font auprès du CCAS uniquement le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Le transport est proposé tous les 15 jours le mardi de 9h à 13h pour faire ses courses et le vendredi de 14h à 18h pour les sorties culturelles.
- En cas d'absence du chauffeur, l'atelier sera annulé et les participants en seront informés individuellement par le CCAS.
- Le bénéficiaire s'engage à respecter les horaires et lieux de RDV et à prévenir préalablement en cas d'annulation.
- Le chauffeur prend en charge et dépose le bénéficiaire devant son domicile.
- Il n'est possible de bénéficier du transport pour les courses qu'une fois par mois.
- Le nombre de supermarchés est limité à 2 par date. Ils sont déterminés selon le choix des deux premiers inscrits et doivent se situer Belfort Intra-muros.
- Le bénéficiaire doit être en capacité de faire ses courses et de porter ses provisions seul.
- Les sorties culturelles sont déterminées au préalable par la collectivité.

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, MERCI DE JOINDRE LE CCAS AU 03 84 54 56 56**